

ENONCIATION ET CONSTRUCTIONS DISLOQUÉES EN WOLOF¹²

Abstract: Dislocated constructions are very common in Wolof. They have drawn the attention of researchers working on the syntactic aspects of the language. The studies and analyses on that issue are carried far well. The outstanding terminological discrepancies are due mainly to the diversity of adopted theoretical approaches. Besides, a coherent and evolving trend may be generally observed in this respect. This article aims at revisiting critically the main approaches underlining that evolution. The different arguments and reflections throughout are means allowing a better integration of the data provided by the language as linguistically relevant objects to theoretical analyses.

Key words : dislocated constructions, enunciation, generativism, morphosyntaxe, operation, pragmatics, predication, semantism, thème, thematisation, wolof.

Liste des abréviations: **adv.** : adverbe; **antér.** : antériorité; **cl.** : classificateur; **déf** : défini; **démo.** : démonstratif; **déter.** déterminant/tif; **éloï.** : éloigné; **globt.** : globalité; **focv.** : focalisation du verbe; **indef.** : indéfini; **inst** : instance; **intérg.** : interrogatif; **nég.** : négatif; **NP** : nom propre; **pft** : parfait; **poss.** : possessif; **pl** : pluriel; **prdf.** : prédictif; **prox.** : proximité; **prst.** : présentatif; **reltf** : relatif; **sg.** : singulier; **1, 2, 3** : personnes.

Introduction

En wolof, et surtout à l'oral, il est fréquent que le locuteur ait recours à des opérations linguistiques dont le but est de briser la linéarité du discours. Il s'agit principalement de la thématisation et de la focalisation. Ces deux procédés sont souvent confondus parce qu'ils visent le même objectif, à savoir la mise en valeur, dite aussi mise en relief ou mise en vedette, d'un constituant de l'énoncé par rapport au reste. Souvent juxtaposés dans le même ordre linéaire, thématisation et focalisation se caractérisent généralement par la transposition en début d'énoncé de l'élément sur lequel elles portent et dont la tête d'énoncé n'est pas habituellement

¹ **Mamadou CISSÉ**, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
mamadoucisse@hotmail.com

²Cette analyse critique s'est nourrie des lectures critiques, des commentaires et suggestions de collègues qui ont eu l'amabilité de la relire. Nous leur exprimons ici toute notre gratitude pour les débats autour de la question et pour leurs enrichissantes contributions sans lesquelles cet article n'aurait pas abouti.

Le wolof est une langue du sous-groupe Niger-Congo de la famille ouest-atlantique. Il est la première langue véhiculaire du Sénégal (plus de 80 % de la population estimée à presque 13 millions). Il a le statut de langue nationale en Gambie et Mauritanie. Par ailleurs, Il est très répandu dans la diaspora sénégalaise à travers le monde.

la place. Cependant, la thématisation reste moins intégrée à l'énoncé que ne l'est la focalisation. C'est ce qui permet justement d'aligner plusieurs thèmes sur une même lancée énonciative mais pas plus d'un seul focus.

L'étude des phénomènes de mise en valeur sont à la mode depuis une dizaine d'années. La terminologie est encore fluctuante : thématisation (terminologie française) ou topicalisation (terminologie anglo-saxonne) et/ou corrélation sujet commentaire, connu et inconnu, information ancienne et l'information nouvelle... D'ailleurs, dans beaucoup de langues, une information nouvelle ne peut être en position initiale. Mais cette réalité est loin d'être universelle.

Cependant au-delà de ce flou terminologique, les faits ne sont pas toujours clairs parce qu'ils relèvent de niveaux différents mais pas séparés. Chaque domaine apporte un éclairage différent sur la même construction. La thématisation n'est pas du ressort de l'analyse morphosyntaxique bien que les points de vue soient étroitement liés. Même si on l'a considéré sous l'angle formel, le thème concerne d'abord des relations de sens. Nous adopterons pour cette étude le terme de thématisation.

Thème et thématisation

La notion de thème est un terme ambigu en linguistique. Elle est reliée à divers niveaux d'analyse qui vont de la phrase au texte, de la syntaxe à la pragmatique. Ces emplois sont multiples et pas toujours compatibles. Dans une langue comme le japonais, le thème est grammaticalement marqué par la particule *wa* (quant à, en ce qui concerne). La notion de thème a été longtemps ignorée dans la tradition grammaticale française. M. A. K Halliday (1967), M. A. K Halliday et R. Hassan(1976) ont contribué à la prise en compte de l'opposition thème/rhème comme un des universaux du langage

Quant à la thématisation, c'est une stratégie communicative que l'on utilise dans le discours pour mettre en évidence des participants ou une situation donnée dans le discours. Elle a fait l'objet de grands débats avec l'école de Prague, depuis les réflexions de Haliday (1967), et de Frie (1983) et sous diverses optiques. Elle implique un procédé de manipulation de la conversation qui recourt à des moyens incluant l'anaphore, l'usage de lexèmes coréférentiels, de répétition de lexème pour garder la cohésion dans l'énoncé. Conçue comme telle, la thématisation est difficilement identifiable sur une base syntaxique.

En wolof, elle est marquée par la dislocation en tête d'énoncé d'un constituant nominal pris comme thème (ce à propos de qui ou de quoi on va dire quelque chose et dont la suite (ce qu'on en dit) constitue le propos ou le commentaire. Rappelons que la phrase verbale de base wolof est de structure canonique **SVO**. Cependant l'ordre linéaire des constituants et leurs relations grammaticales ne permettent pas toujours d'identifier le thème. C'est pourquoi les énoncés constitués en thème-commentaire sont souvent caractérisés par la présence d'une pause à l'oral ou

d'une virgule à l'écrit, qui suit l'élément thématisé. La pause exige alors de couper l'énoncé en deux, privant ainsi le thème de tout rapport syntaxique avec le reste de l'énoncé. Les seules marques permettant de rétablir ce rapport syntaxique sont, soit l'intonation montante sur le plan prosodique, soit la reprise pronominale du constituant thématisé. Sur le plan syntaxique, le dit pronom de reprise doit être corréférentiel avec l'élément thématisé (à l'intérieur du thème). C'est ainsi que le thème peut être isolé du reste de l'énoncé sans aucune incidence syntaxique.

Exemples :

Yéen nag, dangéen bon (2pl insist, focv+2pl être mauvais). *Quant à vous, vous êtes mauvais.*

Dangéen bon (focv+2pl être mauvais) *Vous êtes mauvais.*

Fas yi nga jénd, gaaw nañu (cheval cl+ prox 2sg acheter être rapide pft+3 pl) *Les chevaux que tu as achetés sont rapides.*

Gaaw nañu (être rapide pft+3 pl). *Ils sont rapides.*

Thème, sujet et agent

La notion de thème est souvent confondue avec celle de sujet. En effet, sur la seule base syntaxique, il est difficile d'identifier l'élément thématisé. Cela est dû à l'ambiguïté du terme sujet qui est une relation grammaticale ou logique entre un argument et une proposition.

L'organisation de l'énoncé se fait sur trois niveaux différents et concomitants dont il convient de tenir compte : 1) le niveau **morphosyntaxique** dont relève la notion de sujet, 2) le niveau **sémantico-référentiel** dont relève la notion d'agent et, 3) le niveau **énonciatif** dont relève la notion de thème. Dans le niveau énonciatif d'autres paramètres tels que le contexte discursif dans lequel s'inscrit la phrase, la visée communicative de l'énonciateur et les savoirs partagés avec l'interlocuteur sont des réalités qui entrent en ligne de compte.

Ce qui en morphosyntaxe fonctionne comme sujet du prédicat, est agent du point de vue sémantico-référentiel et thème du point de vue énonciatif. C'est pourquoi, l'intonation est un critère essentiel pour identifier les énoncés qui contiennent un thème. Il existe donc une triple correspondance entre le sujet, le rôle sémantique de l'agent et le thème. C'est un même fait vu sous différents éclairages. Mais on ne peut comparer le thème avec une catégorie grammaticale telle que le sujet, même s'il y a, par ailleurs, imbrication entre les deux, au niveau du discours et à la lumière des importantes opérations grammaticales qu'il implique. En résumé, la thématisation concerne d'abord des termes en relation sémantique. Ce qui explique la réticence de la grammaire générative à reconnaître le bien fondé du rôle sémantique dans les théories linguistiques.

Caractérisation formelle du thème

La thématisation se caractérise par la dislocation en tête d'énoncé d'un terme qui est le thème, dont le reste de l'énoncé est le commentaire. Elle concerne aussi des termes en relation syntaxique. En effet, on y fait intervenir un pronom en corréférentialité avec le thème.

Exemples :

Enoncé non-thématisé

1-Muus mi moo lekk jën wi (chat cl+prox 3sg+foc manger poisson cl+prox)
C'est le chat qui a mangé le poisson.

Enoncés thématisés

2-Muus mi, moom, moo lekk jën wi (chat cl+prox 3sg, 3sg+foc manger poison cl+prox)

Le chat, c'est lui qui a mangé le poisson.

3-Jën wi, muus mi moo **ko lekk** (poisson cl+prox chat cl+prox 3sg+foc 3sg manger)

Le poisson, c'est le chat qui l'a mangé.

La seule marque qu'il est plus ou moins possible de prendre en compte, est celle de l'intonation sur le plan prosodique et de la reprise pronomiale pour le thème en fonction objet sur le plan syntaxique. Au niveau énonciatif donc rien ne peut se décider sans la tournure intonative.

Coexistence de plusieurs thèmes

Plusieurs thèmes peuvent apparaître dans un même énoncé. Ces énoncés dans lesquels plusieurs thèmes se suivent et s'imbriquent sont fréquents en wolof. Cette opération fait du thème une rampe de lancement pour le propos suivant. Elle place d'abord les éléments qu'elle veut mettre en évidence avant de poser ce qu'ils veulent dire. Dans de pareils cas, le pronom de rappel signale la fonction qu'occupe le constituant thématisé au sein du commentaire.

Exemples :

4-Omar, nijaayam, xaritam ak sëriñam, nëwuñu keroog (NP, oncle+poss3sing ami+poss3sing avec marabout+ poss3sing venir+nég+3per pl 3 pl ce jour-là).
(Ni)Omar, (ni) son oncle, son ami et son marabout ne sont venus ce jour-là.

5-Nit ki, sa liggeey ay sa sag, sa ngëm di sa wéeruwaay (être humain cl+déf Poss2sing+sing foc+prdf poss2sing. honneur poss2sing foi prdf poss 2sing référence)

La personne, c'est son travail qui est son honneur et sa foi sa référence.

6-Bépp dëkku sàmm su ne, war naa fay lempo (cl+glob village+connecti berger cl+relnf être, devoir pft +prdf payer impôts).

Tout village de bergers doit s'acquitter de l'impôt.

L'ordre d'occurrence des constituants est déterminé par les priorités d'argumentation du locuteur.

On observe que l'élément thématisé n'est pas soumis aux contraintes de la négation et de l'interrogation parce qu'il se trouve hors du champ assertif, la négation et l'interrogation ne pouvant être opérationnelles que dans le champ prédicatif.

Thème et ordre des constituants

Les expressions thématiques se trouvent en position initiale et sont donc accentuées. Puisqu'elles ont une fonction première d'annoncer un nouveau thème ou de marquer un changement de thème, il est, cognitivement parlant, plus important pour elles de se trouver en début ou de préférence avant la phrase qui exprime l'information à propos de leurs référents

Exemples :

7-Waa ji, dafa dof ! (gars cl+prox focv être fou) *Le gars, il est fou !*

8-Sama jabar, sopp na ma ko lool (poss 1 sing épouse adorer pft+1 sing 3 sing adv). *Mon épouse, je l'adore beaucoup.*

La dislocation à droite

La configuration du « thème d'abord » peut être bouleversée. En effet, le thème lexical peut être détaché à droite, c'est-à-dire après la proposition contenant l'information sur le référent du thème. Dite anti-thème, cette opération est aussi dénommée dislocation à droite, « extraposition », « right detachment », « constituant postprédictif », ou « tail topic », selon les terminologies adoptées.

Exemples:

9-Gune gile, soxor na ba dof, (enfant cl+démo+prox méchant+pft jusqu'à fou) *Cet enfant est méchant à la folie.*

10-Soxor na ba dof, gune gile (méchant+pft jusqu'à fou, enfant cl+démo+prox) *Il est méchant à la folie, cet enfant.*

11-Mu ngi tàkk, janq bi (3 sing prst briller jeune fille cl+déf) *Elle brille, la jeune fille.*

12-Janq bi, mu ngi tàkk (jeune fille cl+déf 3 sing prst briller) *La jeune fille, elle brille.*

13-Sa mbubb mi, rafet na (poss3sg boubou cl+prox être beau pft,) *Ton boubou, il est beau.*

14-Rafet na, sa mbubb mi (être beau pft, poss3sg boubou cl+prox) *Il est beau, ton boubou.*

On notera que l'entité disloquée à droite n'est pas accentuée, l'objectif étant de demander à l'interlocuteur de suspendre ce « à propos de quoi » l'énoncé est fait. Comparable à une pyramide renversée cette construction fait précéder le commentaire de son sujet. Le sujet est repris par un pronom qui remplit la fonction syntaxique de sujet.

Exemple :

15-Omar, moom, dem na démb (NP 3 sing, partir pft+3prs sing hier). *Quant à Omar, il est parti hier.*

Dans cet exemple, on remarquera que le pronom tonique *moom* « lui » conforte l'élément thématisé, c'est-à-dire, Omar.

Les fonctions pouvant être thématisées

Les fonctions qui peuvent être thématisées sont le sujet et le complément. Le complément peut être une proposition antéposée à l'énoncé prédictif. Il peut être un nom ou un groupe nominal.

Le sujet

Le sujet est repris, après une pause, par un pronom ou un prédictif verbal qui remplit la fonction sujet dans le reste de l'énoncé.

Exemples :

16-Xar yii de, sonn nañu lool (mouton cl+demo prox inst être fatigué pft très) *Quant à ces moutons, ils sont très fatigués.*

17-Nit ñi ma gis, xam nañu luy jàmm tey (être humain cl+pl+prox 1sg voir savoir pft+1 pl cl+reltf+prdf paix aujourd'hui).

Les gens que j'ai vues, (elles) savent ce qu'est la paix aujourd'hui.

Le complément

Il peut être un complément d'objet ou un circonstant.

Le complément d'objet

Le complément d'objet est placé en tête d'énoncé et repris par un pronom dans le reste de la prédication. Ainsi la cohérence de la phrase est maintenue.

18-Ceeb bi, lekk na ko (riz cl+prox manger 3 sg pft 3 sing)

Le riz, il l'a mangé.

19-Seen génn bi, neexu nu (poss 3 pl sortie plaire+nég 1 pl)

Votre sortie, (elle) ne nous plaît pas.

Les propositions subordonnées occupent la même place que les groupes nominaux de même fonction. Elles peuvent être thématiquées par les mêmes procédés.

Exemple :

20-Bu la gisoon, lépp sotti (si 2 sing voir+passé, cl+globt arranger)

S'il t'avait vu, tout aurait été arrangé.

Il arrive que le nominal en fonction de complément d'objet ne soit pas repris par un pronom de rappel. Dans de pareils cas, rien, au niveau énonciatif, ne peut se décider sans la tournure intonative. Car si l'un des deux arguments de l'énoncé en thème est non marqué, l'autre l'est à cause de la pause à l'oral qui est signalée par une virgule à l'écrit. L'intonation est donc un critère essentiel dans les énoncés qui contiennent un thème.

Exemples

21-Mbiskit, ma jaay (biscuit1sg vendre) *Biscuit, que je vende.*

22-Ceeb, mu lekk; meew, nga naan (riz 3sg manger lait 2sg boire)

(Littéralement *du riz, il mange; du lait tu bois*). *Il mange du riz ; tu bois du lait.*

Le circonstant

Le circonstant peut être un nom, un syntagme nominal ou une proposition entière. Il émane des champs sémantiques de temps ou de lieu. En wolof, le circonstant n'est pas repris par un pronom de rappel dans le reste du prédicat parce qu'il est mobile bien que son point d'incidence sémantique soit fixe, quelle que soit sa position c'est toujours sémantiquement un circonstant. Il dépend le plus souvent du centre prédictif de l'énoncé et son autonomie facilite ce genre de rapport.

23-Tey, nga dee ! (aujourd'hui, 2sing+pft mourir)

Aujourd'hui, tu vas mourir

24-Daaw ca genn guddig nawet, la réeroon (l'année dernière en cl+unicité nuit hivernage foc s'égarer+passé)

L'année dernière, (c'était) en une nuit d'hivernage, qu'il s'était égaré.

Les propositions subordonnées de temps, d'hypothèse et de concession sont très souvent thématiquées.

25-Guddi, bopp yépp ay ñuul (nuit tête cl+globt foc+prdf noir)

La nuit, toutes les têtes sont noires.

26-Su bëccëgee, lépp leer (si faire jour+antér, cl+glob être clair)

Quand il fera jour, tout sera clair.

27-Segam moom nga xam, wóolu ko (puisque 3 sing r sing +pft connaître, faire confiance 3 sing)

Puisque, c'est lui que te connais, fais-lui confiance.

Le circonstant est le terme le plus périphérique du centre prédicatif, il peut donc se déplacer en tête d'énoncé et avant le sujet, comme tous les autonomes d'ailleurs.

28-Tey, Omar wax na leen seen bopp dëgg (aujourd'hui, NP dire 3 pft pl poss 3 pl tête vraiment)

Aujourd'hui, Omar leur a dit (eux-mêmes) qui ils étaient vraiment.

29-Omar wax na leen seen bopp, tey (NP dire 3 pft 3 pl poss 3 pl tête)

Omar leur a dit qui ils étaient, aujourd'hui.

Valeurs d'emploi du thème

Le thème peut avoir plusieurs sens. Il permet d'abord de définir la rampe de lancement extra-linguistique de la prédication dans l'énoncé. Il permet ensuite de camper les décors et à introduire ce qui va être dit, ce dont il est question dans l'énoncé.

Exemples :

30-Gone gi, moo rey gaynde gi (enfant cl+prox 3 prs sing+foc tuer lion cl+prox)
L'enfant c'est lui qui a tué le lion.

31-Sàmba, moom, du génn guddi, (NP, 3 sing, prdif+nég sortir nuit)
Samba, lui, ne sort jamais la nuit.

L'emploi de la thématisation est très fréquent dans le discours direct, notamment dans les contes et récits, où l'identification des protagonistes est très importante pour comprendre le cours du récit. Dans les récits comme dans les chants, le performateur place d'abord les éléments importants qu'il veut mettre en évidence avant de poser ce qu'il veut dire : *yëkkati* (montée) et *daaneel* (chute)

Exemple :

32-Xale yi, ginaar gi, janq bi moo leen ko may (enfant cl+prox poule cl+prox jeune fille cl+pro 3 sing+foc 3 pl 3 sing offrir). *Les enfants, la poule, c'est la jeune fille qui la leur a offerte.*

Seulement, dans le discours direct, le thème n'est plus en tête d'énoncé

Exemple :

33-Sériñ bi nee na, naaféq du dugg àjjana (marabout cl+prox dire pft, hypocrite prdf+nég entrer paradis)

Le marabout dit que l'hypocrite n'entrera pas au paradis.

L'étude des phénomènes de mise en valeur sont à la mode depuis une dizaine d'années. La terminologie est encore fluctuante. De plus au-delà de ce flou terminologique, les faits ne sont pas toujours clairs parce qu'ils relèvent de niveaux différents mais pas séparés. Chaque domaine apporte un éclairage différent sur la même construction. La thématisation n'est pas du ressort de l'analyse

morphosyntaxique bien que des points de vue soient étroitement liés. Même perçu sous l'angle formel, le thème concerne d'abord des relations sémantiques.

Remarques :

L'analyse de la structure de l'information diffère de l'analyse syntaxique. La relation de sujet et la relation de prédicat sont vues comme des propriétés non pas logiques, mais pragmatiques dans la phrase. L'étiquette thème /commentaire est mieux appropriée que celle de sujet/prédicat, car l'articulation thème commentaire est, sur le plan communicatif, l'articulation pragmatique la plus utilisée. La relation pragmatique doit être comprise comme signifiant une relation construite dans un contexte particulier.

Un état des lieux de l'analyse de la construction disloquée en wolof

Nous avons regroupé les recherches sur la question selon les mouvances théoriques prévalant :

Les fonctionnalistes

SAUVAGEOT, Serge (1965, 1981), DIALO Amadou (1981), CHURCH, Eric (1981) –(1983), NDIAYE CORREARD Geneviève (1989); FAL Arame (1999); CISSE Mamadou (2007)

Sont regroupés sous cette dénomination les praticiens du structuralisme d'André Martinet, revu et enrichi par des découvertes subséquentes issues de description de langues non-indo-européennes.

Dans le fonctionnalisme, l'étude du sens est tributaire de l'analyse morphologique. Dans l'exposé de leur méthode, les fonctionnalistes séparent la morphologie de la syntaxe. Dans cette optique, le sujet syntaxique est défini comme le complément obligatoire du prédicat. Ce dernier n'est pas ce que l'on dit de quelque chose; ce « quelque chose » étant le sujet des logiciens, mais le noyau relationnel d'un énoncé. C'est le centre auquel restent attachées directement ou indirectement toutes les expansions obligatoires ou facultatives. Ainsi défini, le prédicat reste solidaire de la syntaxe qui se veut autonome par rapport à la sémantique pour tout développement de théorie de la phrase. Le refus du signifié bloque toute étude du sens. D'ailleurs en axiologie (étude des valeurs sémantiques), les variations sont si importantes qu'il est presque impossible de trouver des cas où une analyse du signifié fait unanimité pour les sujets parlants et les contextes. Comment, s'interrogent-ils, déterminer la part du contexte et des situations? L'information ancienne et l'information nouvelle sont articulées en termes de thème/rhème. La thématisation sera donc traitée dans les procédés de mise en relief et de visée communicative.

Les générativistes

NJIE Codou Mbassy (1982) ; KA Omar (1982) ; DIOUF Jean Léopold (1985, 2001)

Nous regroupons sous cette appellation, les auteurs qui se réclament de la grammaire transformationnelle dont Noam Chomsky est le chef de file. La grammaire générative et transformationnelle repose sur trois constituants qui sont d'ordre syntaxique, sémantique et phonologique. Selon cette approche, seule la syntaxe est déterminante. Les deux autres composantes ressortent du niveau interprétatif. La composante sémantique s'appuie sur la syntaxe en structure profonde alors que la composante phonologique suit la syntaxe en structure de surface. En grammaire générative, la sémantique est généralement conçue en dehors de la syntaxe. Par conséquent le thème n'est pas une catégorie grammaticale pas plus que n'est la relation pragmatique une relation syntaxique. L'étude de la structure de l'information ne peut être par conséquent une entreprise théorique. La thématisation concerne avant tout la relation sémantique entre des termes (support et apport), même si elle implique par ailleurs des incidences syntaxiques.

Les tenants de l'énonciation

CISSE Momar (1987, 2000); ROBERT Stéphane (1986, 1991); PERRIN Loic-Michel (2005).

Le développement des théories énonciatives a permis d'attirer l'attention des linguistes travaillant sur le wolof sur l'articulation thème/rhème qui a eu du mal à s'affranchir de l'articulation sujet/prédicat. Il n'existe pas seulement des fonctions « sujet », « objet » et « circonstant », mais aussi des fonctions énonciatives. Des études menées dans cette mouvance ont permis d'approfondir ces notions fondamentales de langue.

L'éclairage que cet article tente d'apporter comme contribution dans cette ligne évolutive, a été d'allier les faits morphosyntaxes aux données pragmatiques pour une meilleure analyse de des énoncés disloquées en wolof.

Conclusion

En wolof, le traitement de la thématisation est plus ou moins poussé, même si l'on constate de manière générale que la terminologie adoptée est souvent hétérogène. Cela est en principe dû, d'une part à la diversité des approches théoriques adoptées et, d'autre part à la confusion entre thème et sujet. Une approche syntaxique établit un lien clair entre sujet et thème, faisant ainsi apparaître le sujet comme correspondant grammatical évident du thème. En wolof, les relations grammaticales et l'ordre linéaire des constituants ne sont pas toujours

liés même si la structure de base de l'énoncé est de type **SVO**. D'ailleurs le terme « thème » appelé aussi « topic » est tout aussi ambigu que le terme sujet. La notion de sujet dénote traditionnellement une relation grammaticale ou logique entre un argument, une proposition et un constituant syntaxique. Cette relation est instanciée dans une phrase donnée. Les ambiguïtés proviennent de la confusion entre la notion de sujet et celle de thème. Comparé au rhème, le thème est l'élément qui a le degré le plus bas de dynamisme communicatif. De plus le jeu discursif face à la hiérarchie syntaxique permet de démontrer que la relation entre l'élément thématisé et le prédicat verbal est d'ordre pragmatique.

Aussi variées et diverses que soient les options théoriques, une nette démarcation est en train de s'opérer sur une ligne évolutive cohérente. Il subsiste cependant des zones opaques notamment en ce qui concerne les phrases non verbales. Les réponses à ces questions proviendraient certainement de la macro-syntaxe, celle qui est issue de la grammaire du texte et de l'analyse du discours. En effet, le modèle de la phrase ne permet pas de décrire une majorité d'énoncés attestée surtout à l'oral qui reste encore le pivot de la réflexion linguistique. La sémantique et la pragmatique peuvent le permettre parce qu'elles ouvrent de nouvelles percées et perspectives de par l'attention particulière qu'elles accordent au mécanisme d'interprétation de l'énoncé. Elles considèrent la langue comme une interaction entre les membres de l'interlocution en tentant de répondre à la question de savoir quel est le sens de l'énoncé. Déjà en 1943, Hjemslev affirmait qu' « il est certain que l'analyse du texte [...] échoit au linguiste comme une obligation irréductible », contestant ainsi le primat de l'analyse phrasistique au profit de la linguiste textuelle. Cependant cette dernière n'a pas encore de définitions stabilisées et ses apports quoique réels, restent encore limités.

Bibliographie

- Adam, J.-M., 1990, *Eléments de linguistique textuelle*, Paris, Mardaga.
- Benveniste, E., 1996 et 1974, *Problème de linguistique générale* (2vol.). Paris, Gallimard.
- Chomsky, N., 1965, *Aspect de la théorie syntaxique*, tr. J.C MILNER Paris, Seuil, (1971)
- Church, E., 1981, *Le système verbale du wolof*, Doc. Ling. n° 27, Publ. du Dépt. de Linguistique Générale et de Langues Négro-africaines de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Dakar, 365 p.
- Cissé, M., 2001, *Dictionnaire Français-wolof*, Langues & Mondes, L'Asiathèque première édition (1998), 351 p.
- Cissé, M., 2005 « Revisiter « La grammaire de la langue wolof » de A Kobès (1869) ou étude critique d'un pan de l'histoire de la grammaire wolof. *Sudlangues_n°4* site, www.sudlangues.sn
- Cissé, M., 1987, *Expression du temps et de l'aspect dans la communication linguistique (Analyse de quelques énoncés du français (langue dite à "temps") et du wolof (langue dite à "aspects") dans le cadre de la théorie générale de l'énonciation)*, Thèse pour le doctorat de 3ème cycle, Université de Nice, 250 p.

- Cissé, M., 2007, « Déixis et anaphore en grammaire wolof ». *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Dakar* n°36. pp. 317-336.
- Dialo, A., 1981, *Structures verbales du wolof contemporain*, Dakar, C.L.A.D., Les langues nationales au Sénégal n° 80, 70 p.
- Dialo, A., 1983, *Eléments systématiques du wolof contemporain*, Dakar, CLAD, 85p.
- Diouf, J.-L., 1985, *Introduction à une étude du système verbal wolof*, Dakar, C.L.A.D., Les langues nationales au Sénégal W 26, 72 p.
- Diouf, J.-L., 2001, *Grammaire du Wolof contemporain*, ILCAA, University of Foreign studies Tokyo, 200 p.
- Fal, A., 1999, *Précis de grammaire fonctionnelle de la langue wolof*, Dakar, 152p.
- Fal, A., Santos, R., Doneux, J-L., 1989, *Dictionnaire wolof-français, suivi d'un index français-wolof*, Paris, Karthala, 342 p.
- Ka, O., 1982, *La syntaxe du wolof: essai d'analyse distributionnelle*, Dakar, Département de linguistique générale et linguistique africaine, Thèse de 3 ème cycle, 250 p.
- Ndiaye Correard, G., 1989, « Focalisation et système verbal en wolof », *Annales de la Faculté des lettres et Sciences humaines*, n°19, Dakar, pp.177-190 ;
- Ndiaye Correard, G., 2003, « Structure des propositions et système verbal en wolof », *Sudlangues*_n°3, site www. sudlangues.sn
- Njie, C.- M., 1982, *Description syntaxique du wolof de Gambie*, N.E.A Dakar-Abidjan-Lomé, 288 p.
- Perrin, L.-M., 2005, *Des représentations du temps en wolof*. Thèse de doctorat. Université Paris, 706p.
- Reboul, A. Moeschler, J., 1998, *La Pragmatique aujourd'hui*, Paris, Seuil « Points ».
- Robert, S., 1986, « Le wolof: un exemple d'expression morphologique et d'emphase », in *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, T. LXXXI, Paris, p. 319-341.
- Robert, S., 1991, *Approche énonciative du système verbal*, le cas du wolof, Edition du C.N.R.S., Paris, 349 p.
- Samb, A., 1983, *Initiation à la grammaire wolof*, Dakar, I.F.A.N., 128 p.
- Santos, R., 1981, « Le verbe dans les langues africaines », in *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences humaines*, n°11, Dakar, Paris, PUF, p. 269-300.
- Sauvageot, S., 1965, *Description synchronique d'un dialecte wolof: le parler du Dyolof*, Mémoire de l'Institut Français d'Afrique Noire, n° 73, I.F.A.N., Dakar, 274 p.
- Sauvageot, S., 1981, "Le wolof", in *Les langues du monde ancien et moderne*, vol - 1 : Langues de l'Afrique subsaharienne, Ed. du C.N.R.S., Paris, pp. 35 - 53.